

Approbation du compte-rendu de la CFVU
du 02 juillet 2024

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 septembre 2024

Délibération 2024/09/CFVU – 88

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu de la CFVU du 02 juillet 2024.

Toulouse, le 10 septembre 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 39
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0